



L'emploi des femmes dans les zones urbaines sensibles

La crise a creusé les inégalités avec les hommes

Par **Marylène Henry** et **Pascal Dieusaert**,

Département études statistiques et systèmes d'information du SG CIV

Depuis 2009, dans un contexte marqué par une forte dégradation socio-économique, la situation des femmes vivant dans les quartiers populaires est devenue professionnellement plus précaire: elles sont de plus en plus nombreuses à se retirer du marché du travail, elles occupent moins souvent des contrats à durée indéterminée et leur temps de travail compte davantage de temps partiels, d'horaires tardifs ou de travail le dimanche. Ce constat diffère des conclusions générales sur le caractère sexué des effets de la crise: au niveau national, l'emploi des femmes semble, au contraire, à court terme, avoir moins souffert de la crise que celui des hommes, en raison des secteurs qu'elles occupent sur le marché du travail¹.

Les femmes vivant dans les quartiers se retirent progressivement du monde du travail

Les écarts entre femmes et hommes vis-à-vis de l'emploi se creusent en Zus par rapport aux unités urbaines environnantes. Cette détérioration est le résultat du fait qu'une proportion croissante de femmes ne se déclarent ni en emploi ni en recherche d'emploi. Ainsi, près d'une femme sur deux résidant en Zus n'est plus sur le marché du travail, contre trois hommes sur dix vivant en Zus. Sur l'ensemble de la période 2006-2012, l'activité recule

chez les femmes en Zus alors qu'elle se maintient chez les hommes et à l'extérieur de ces quartiers. On distingue deux périodes: de 2006 à 2009, le taux d'activité² des femmes se maintient – qu'elles soient résidentes en Zus ou non. À partir de 2009, le taux d'activité des femmes en Zus chute de cinq

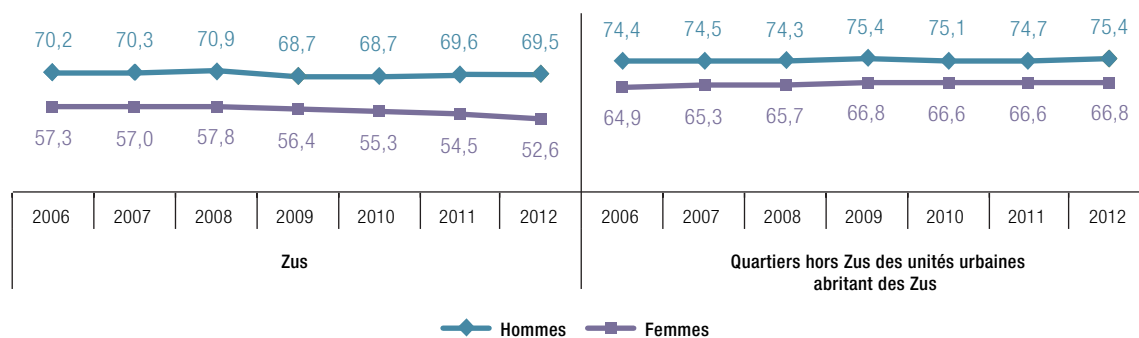
1. Tableaux de l'Économie Française – Insee Édition 2011 «D'abord, la récession économique a été très marquée dans l'industrie et la construction, secteurs où les hommes, et surtout les jeunes, sont très présents. Ensuite, les femmes ont tiré davantage profit des créations d'emplois dans le secteur tertiaire, notamment les services, moins touchés par la crise. Enfin, l'intérim, qui emploie plus d'hommes que de femmes, a été particulièrement touché par la crise.»

2. Le taux d'activité d'une classe d'âge mesure le nombre de personnes présentes sur le marché du travail (soit parce qu'elles ont un emploi soit parce qu'elles en recherchent un) dans la population totale de la classe d'âge. Le taux de chômage, quant à lui, rapporte le nombre de chômeurs au nombre d'actifs.

3. Insee, *Économie et statistique* n° 398-399, 2006.

Graphique 1

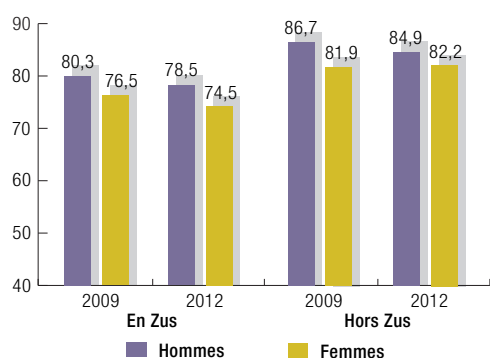
Taux d'activité de la population des 15-64 ans selon le lieu de résidence et le sexe (en %) – Évolution de 2006 à 2012.



Source : Enquêtes Emploi en continu, Insee
 Champ : Zus métropolitaines ou unités urbaines environnantes
 Traitement : Onzus
 Lecture : En 2012, 52,6 % des femmes vivant en Zus sont en emploi ou au chômage – contre 69,5 % des hommes résidant en Zus.

Graphique 2

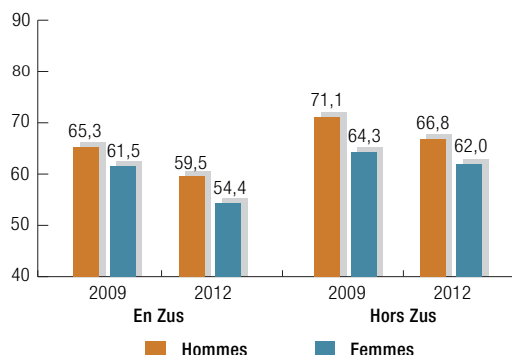
Part des personnes de 15 à 64 ans salariées du secteur public ou privé (hors statut fonctionnaire) en contrat à durée indéterminée (en %) – Années 2009 et 2012.



Source : Enquêtes Emploi en continu 2009 et 2012, Insee
 Champ : Zus métropolitaines ou unités urbaines environnantes
 Traitement : Onzus
 Lecture : Entre 2009 et 2012, la part des femmes de 15 à 64 ans salariées en CDI est passée de 76,5 % à 74,5 % en Zus.
 Dans le même temps, la part des hommes résidant en Zus âgés de 15 à 64 ans salariés en CDI est passée de 80,3 % à 78,5 %.

Graphique 3

Part des personnes de 15 à 29 ans salariées du secteur public ou privé (hors statut fonctionnaire) en contrat à durée indéterminée (en %) – Années 2009 et 2012.



Source : Enquêtes Emploi en continu 2009 et 2012, Insee
 Champ : Zus métropolitaines ou unités urbaines environnantes
 Traitement : Onzus
 Lecture : Entre 2009 et 2012, la part des femmes de 15 à 29 ans salariées en CDI est passée de 61,5 % à 54,4 % en Zus.
 Dans le même temps, la part des hommes résidant en Zus âgés de 15 à 29 ans salariés en CDI est passée de 65,3 % à 59,5 %.

points, quand il reste stable pour les femmes vivant dans les autres quartiers de l'agglomération (**Graphique 1**). La crise économique a ainsi eu pour effet une baisse du taux d'activité féminin en Zus, ce qui traduit un retrait de ces femmes – volontaire ou non – du marché du travail.

Il est difficile de déterminer les raisons pour lesquelles les femmes en Zus se retirent du marché du travail. Des études évoquent cependant principalement l'éducation des femmes, les conditions générales sur le marché du travail et les « attitudes culturelles », ensemble de facteurs non directement économiques et qui sont en partie reflétés par les mouvements d'opinion³.

Cela peut donc être un choix mais également le fait d'un découragement ou d'une impossibilité d'occuper un poste (par exemple à cause de charges familiales telles que la garde des enfants ou encore à cause d'une maladie).

La part des contrats à durée indéterminée en Zus est en recul...

En 2012, trois femmes sur quatre (74,5 %) résidant en Zus âgées de 15 à 64 ans et ayant un emploi occupent un contrat à durée indéterminée. Cette proportion est, en 2012, quatre points en deçà de celle des hommes résidant en Zus (78,5 %). L'écart entre les femmes et les hommes se maintient de 2009 à 2012, alors qu'en dehors des Zus il se réduit (**Graphique 2**).

...particulièrement pour les jeunes femmes de moins de 30 ans

Ce recul de la part des CDI est davantage prégnant chez les jeunes femmes âgées de 15 à 29 ans. En 2012, 54,4 % des jeunes femmes en Zus salariées sont en CDI, alors qu'en 2009, cette proportion est de 61,5 % (**Graphique 3**).

Le temps partiel, plus répandu chez les femmes en Zus, progresse depuis 2009

Le temps partiel touche trois à quatre fois plus les femmes que les hommes (**Graphique 4**), cet écart étant du même ordre de grandeur en Zus qu'en dehors. Les temps partiels sont plus fréquents parmi les faibles qualifications⁴. Or cette catégorie est surreprésentée en Zus. Avec la crise économique, le temps partiel progresse et ce plus particulièrement chez les femmes en Zus. Ainsi, en 2012, 33,4 % des femmes salariées en Zus travaillent à temps partiel contre 30,4 % en 2009. Pour une part significative de ces femmes, ce temps partiel est subi. Il ne traduit ainsi pas nécessairement un choix justifié par des raisons familiales (s'occuper des enfants, d'un membre de la famille...). Une première approche de la mesure entre temps partiel choisi et temps partiel subi montre que 50,2 % des femmes en Zus à temps partiel déclarent qu'elles occupent ce type d'emploi car elles n'ont pas trouvé d'emploi à temps plein (contre 58,5 % des hommes résidant en Zus). Par contre, 23,6 % des femmes en Zus déclarent le fait de devoir s'occuper de ses enfants, ou d'un autre membre de sa famille, comme raison de ce temps partiel alors que ce n'est le cas que de 5,0 % des hommes en Zus.

Le travail du dimanche ou du soir plus répandu pour les femmes en Zus

Le travail du dimanche ou en soirée est, en 2012, plus fréquent qu'en 2009 pour les femmes en Zus et essentiellement pour les jeunes femmes de moins de 30 ans. Ainsi, en 2012, 20,5 % des femmes en Zus de 15 à 29 ans déclarent travailler habituellement le dimanche, contre 16,6 % en 2009. Pour ce qui est des femmes des autres quartiers de l'agglomération, 17,0 % d'entre elles déclarent travailler habituellement le dimanche en 2012 – soit un taux identique à celui de 2009 (**Graphique 5**).

Entre 2009 et 2012, les femmes déclarent moins fréquemment travailler le soir (de 20 heures à minuit) que les hommes – que ce soit en Zus ou en dehors. Cependant, les femmes en Zus déclarent plus fréquemment qu'en 2009 travailler habituellement le soir (14,1 % en 2012 contre 11,7 % en 2009 – soit un taux maintenant équivalent à la situation des femmes hors Zus).

4. «Le travail à temps partiel», Françoise Milewski, *Les notes de l'OFCE* n°38, décembre 2013.

Graphique 4

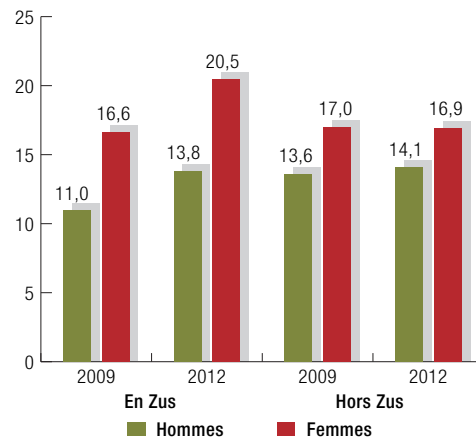
Écart en points de pourcentage entre les hommes et les femmes travaillant à temps plein selon le lieu de résidence – Années 2009 et 2012.



Source : Enquêtes Emploi en continu 2009 et 2012, Insee
 Champ : Zus métropolitaines ou unités urbaines environnantes
 Traitement : Onzus
 Lecture : En 2012, en Zus, 65,7 % des femmes travaillent à temps plein contre 89,3 % des hommes – soit un écart hommes-femmes de 23,6 points.

Graphique 5

Proportion des personnes de 15 à 29 ans déclarant travailler habituellement le dimanche (en %) – Années 2009 et 2012.



Source : Enquêtes Emploi en continu 2009 et 2012, Insee
 Champ : Zus métropolitaines ou unités urbaines environnantes
 Traitement : Onzus
 Lecture : En 2012, 20,5 % des femmes de 15 à 29 ans en Zus déclarent travailler habituellement le dimanche contre 13,8 % des hommes en Zus.

L'enquête Emploi en continu de l'Insee

Cet article s'appuie pour l'essentiel sur les données de l'enquête Emploi en continu de l'Insee. Cette enquête, trimestrielle, avec un échantillon annuel cumulant plus de 400 000 observations, sert en continu de référence aux principales publications portant sur l'emploi. Au sein de cet échantillon, la part des individus habitant en Zus est représentative de celle que l'on trouve sur le plan national (autour de 7 %), ce qui légitime l'usage de ces données en ce qui les concerne. L'enquête Emploi a connu un changement de base de sondage progressif à partir de 2009 ; le poids donné aux personnes résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville est renforcé en 2009 et surtout en 2010.

Les femmes dans les zones urbaines sensibles en chiffres

Scolarité

- Sur l'année scolaire 2011-2012, une fille sur cinq en Zus a un retard scolaire d'au moins un an à l'entrée en 6^e, contre 1 sur 10 hors Zus.
- 49 % des filles scolarisées dans le second cycle et résidant en Zus suivaient un enseignement professionnel, contre 27 % des filles en dehors des Zus.

Illettrisme

- En 2011, 17 % des femmes âgées de 18 à 65 ans en Zus sont en situation d'illettrisme contre 5 % hors Zus. À titre de comparaison, en 2004, 14 % des femmes âgées de 18 à 65 ans en Zus sont en situation d'illettrisme, contre 7 % hors Zus.

Emploi

- Le retrait du marché du travail amorcé en 2009 pour les femmes en Zus se poursuit. Ainsi en 2012, 41,8 % des femmes de 25 à 64 ans en Zus sont inactives, contre 25,0 % de leurs homologues hors Zus.
- Le niveau de responsabilité dans l'emploi est plus faible : en 2012, 64,3 % des femmes salariées résidant en Zus sont employées, contre 50,0 % des femmes habitant dans les autres quartiers de l'agglomération.

Revenus

- Fin 2012, 22,7 % des femmes couvertes par la CNAM et résidant en Zus sont bénéficiaires de la CMUC, contre 9,4 % de leurs homologues en dehors des Zus.

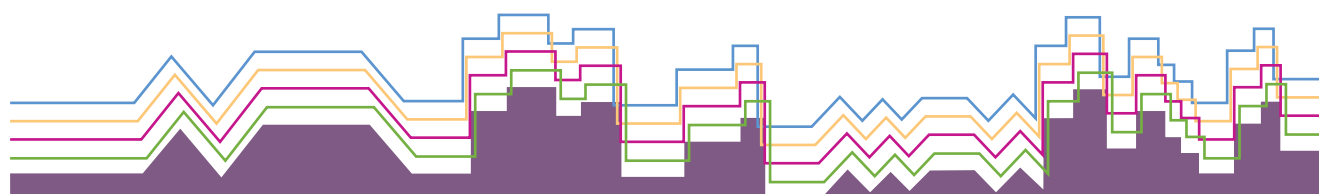
Source : Rapport annuel de l'Onzus 2013

Bibliographie

• *Le taux d'emploi des hommes et des femmes : Des écarts plus marqués en équivalent temps plein*, Hélène Guedj, division Études sociales, Insee

• *Rapport annuel de l'Onzus 2013*, Observatoire national des zones urbaines sensibles, décembre 2013.

• *Femmes et Hommes : regards sur la parité*, Insee, novembre 2012.



Directeur de la Publication : Raphaël Le Méhauté
Rédacteur en chef : Valérie Darriau
Responsable des éditions du CIV : Corinne Gonthier

Secrétariat général du Comité interministériel des villes
5 rue Pleyel
93283 Saint-Denis Cedex
Tél. 01 49 17 46 46
www.ville.gouv.fr

